

## Cérémonie commémorative de l'Armistice



Cérémonie commémorative de l'Armistice

Le cortège s'est formé au pied de la mairie, la Lyre miélanaise en tête suivie des élus, des enfants de l'école primaire, du corps des sapeurs-pompiers, de la brigade de gendarmerie et de la population venue nombreuse.

Devant le monument aux Morts, après les hymnes, Jean Loup Arenou, maire, lut le message du ministre des anciens combattants. Puis Alain Mochi, adjoint au maire, fit l'appel aux Morts. Jacqueline Rochelle Cawte a lu un poème anglais, repris en français par Marie Josée Vican.

Les enfants de l'école primaire ont entonné la Marseillaise. Avec le dépôt de gerbes, ils se sont inclinés devant le monument aux Morts accompagnés de leurs enseignants et du conseil municipal.

Le 11 novembre marque l'Armistice, la trêve des combats. La fin de la guerre n'interviendra qu'à la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919. Les soldats commenceront à être démobilisés progressivement dès mars et avril 1919. Mais certains finiront la guerre en 1920 sur le front d'Orient et en Russie dans le corps expéditionnaire allié en intervention dans la révolution russe.

Pour clôturer la cérémonie, la Lyre a donné l'aubade sur le parvis de la mairie avant un verre de l'amitié offert par la municipalité.